



POUVOIR

Le(a) soussigné(e) -----
demeurant à -----
propriétaire de ----- actions nominatives/au porteur (*) de LUXEMPART S.A.,
déclare constituer pour mandataire spécial (**), avec droit de substitution,
Madame/ Monsieur -----
demeurant à -----

à l'effet de le/la représenter à l'**Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LUXEMPART S.A.**, qui se tiendra au siège social à Leudelange, 12, rue Léon Laval, **lundi, le 30 avril 2012**, à 10.45 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration, pour une durée de cinq (5) ans à compter de la publication de cette autorisation au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, de procéder à une augmentation du capital social jusqu'à quatre-vingt-dix millions d'euros (€ 90.000.000.-) avec faculté de suppression totale ou partielle du droit de souscription préférentielle. Acceptation du rapport spécial rédigé par le Conseil d'Administration et modification subséquente de l'article 5 des statuts.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

2. Modification des statuts pour les adapter aux exigences légales introduites par la loi du 24 mai 2011 sur l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées et modifications subséquentes notamment des articles 26, 27, 28, 31 et 43 des statuts.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

3. Divers.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

Le mandataire peut

- assister à cette réunion et à toute autre qui aurait lieu ultérieurement avec le même ordre du jour si la première ne pouvait délibérer valablement;
- prendre part à toutes délibérations et à tous votes se rapportant à l'ordre du jour;
- signer toutes feuilles de présence et tous procès-verbaux, passer et signer tous actes et, en général, faire le nécessaire.

-----, le ----- 2012

(signature)

NB : - la signature doit être précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"
- les pouvoirs d'un usufruitier et d'un nu-proprétaire ne sont valables que conjointement et établis au nom d'un même mandataire

(*) biffer ce qui ne convient pas

(**) Dans la procuration, il vous est loisible d'indiquer vos instructions de vote en cochant les cases de votre choix.

En cas de mandat en blanc, Luxempart S.A. se chargera de désigner un mandataire qui vous représentera à l'Assemblée et qui émettra vos votes selon vos instructions. Il vous suffit d'indiquer pour chaque point de l'ordre du jour qui sera soumis au vote, si vous êtes en faveur de la proposition ou contre, ou si vous souhaitez vous abstenir. Si vous ne remplissez pas les cases à cet effet, et que vous avez laissé la procuration en blanc, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.